

QUESTIONS FORCE OUVRIERE

DP DU 02 02 2010

- 1) La délégation FO demande un point d'information sur les embauches pour l'année 2010.
- 2) La délégation FO demande à faire un point sur les demandes de mutations. Quels agents peuvent espérer être mutés cette année ?
- 3) La délégation FO demande que les compteurs agent soient joints chaque mois avec le bulletin de paie. Dans certains parcours (Soissons, Villers Cotterêts...), les agents n'ont pas eu les compteurs des derniers mois.
- 4) La délégation FO demande pourquoi certains agents qui bénéficiaient de la prime tunnel n'en bénéficient plus ou ont du mal à l'obtenir ?
- 5) La délégation FO tient à vous faire part du mécontentement des agents suites aux innombrables erreurs sur les fiches de paie. Pour FO, le manque de personnel administratif et la productivité qui leur est demandé joue un rôle important sur ce point.
- 6) La délégation FO demande que nous soit présenté le nouveau document pour les erreurs sur les fiches de paie. Les remarques de notre délégation lors de l'audience du 10 décembre 2009 sur ce document ont-elles été prises en compte ? FO tient à réaffirmer ici que ce document ne doit pas être une obligation pour l'agent et que le contact avec le BA doit toujours pouvoir se faire. De plus, il n'a pas à être signé par le DPX ou le DUP. A défaut de prendre en compte nos remarques, votre document ne ferait que retarder le règlement de salaire aux agents.
- 7) Semaine 18 en 2010 un SPRC est prévu sur Paris/Lille entre Orry et Creil en interception totale. Apparemment, il n'est pas prévu d'annonce des circulations pour ce chantier. La délégation FO demande, en cas de problème de restitution, ce qui est prévu ? Il y a eu un précédent sur des travaux en domaine fermé à Chantilly en juillet 2009
- 8) La délégation FO demande que les agents reçoivent en temps et en heure les fiches de paie. Dans certains parcours, elle arrive entre le 5 et le 10 de chaque mois.
- 9) La délégation FO demande ou en est l'état des lieux sur les vêtements de travail ? Nous rappelons nos demandes : qu'il soit laissé le choix aux agents de commander sur catalogue ou d'aller aux magasins directement pour choisir et prendre directement ses vêtements de travail. Cette dernière solution convenant à la majorité des agents.

- 10) La délégation FO demande qu'une uniformisation des clés pour les différents accès puisse être réalisée sur l'Infrapôle.
- 11) La délégation FO demande que les kms voitures réalisés par les agents leur soient remboursés sans pour autant attendre le retour des attestations d'assurance. Les kms voitures ont été effectués non ? Ils doivent donc être payés. Pour éviter ce genre d'incident, il faudrait, par exemple, prendre les devants sur le renouvellement des attestations.
- 12) La délégation FO constate qu'il faudrait des agents supplémentaires ayant le permis E ou poids lourds. Que compte faire la Direction ?
- 13) La délégation FO demande le nombre de CA, RU, RP et RQ n'ayant pas été pris par les agents en 2009 ? Certains ont-ils été payés ?
- 14) La délégation FO demande comment se passe l'attribution supplémentaire de repos d'un agent à 122 repos ayant effectué plus de 5 nuits en décembre puisque les compteurs sont remis à zéro au 01 janvier.
- 15) La délégation FO demande si l'Infrapôle sera fermé lors du pont de l'ascension et de l'armistice (vendredi 14 mai et vendredi 12 novembre) ? A force de fusion, les habitudes changent... Nous demandons que la possibilité soit laissée à tous les agents d'être en repos ces jours-là, y compris les agents d'astreintes.
- 16) La délégation FO demande que les samedis fériés soient, conformément à la réglementation, récupérés à une date ultérieure ou rémunérés conformément au choix de chaque agent. Certains programmes semestriel attribut d'office les jours fériés sans aucune concertation. Cette situation doit être rectifiée !
- 17) La délégation FO demande pourquoi la direction a modifié l'organisation de certaines brigades. Lors de 2 semaines consécutives de nuit, l'ensemble de la brigade était en RP le deuxième lundi. Or, la direction souhaite que l'agent d'astreinte commence sa semaine de nuit le dimanche soir. Quel est l'intérêt de faire venir un agent voie seul ??? FO demande un retour au bon sens.
- 18) La délégation FO demande les dates des différents travaux de week-end. Pour ces travaux, FO demande que seul soit fait appel au volontariat ! D'autre part, quelle prime pour ces différents travaux ? Ce point permettrait certainement de trouver plus de volontaires.
- 19) La délégation FO demande ce que compte faire la Direction sur la zone boueuse du 2,2 RCO. Les agents sont obligés d'intervenir très régulièrement sans que leur sécurité soit réellement assurée.
- 20) La délégation FO demande si des investissements sont prévus sur la Voie RC/DC (très mauvais état de la Voie).
- 21) La délégation FO demande que les agents intéressés puissent être envoyés en formation sur la réparation des trompes St Dizier.
- 22) La délégation FO demande que chaque parcours et brigade puissent être raccordés à Intranet. D'autre part, certains ordinateurs sont obsolètes, il faudrait les changer.

23) La délégation FO souhaite discuter de l'utilisation du véhicule d'astreinte par les agents. C'est un sujet récurrent qui revient en discussion à chaque changement de directeur.

La délégation FO vous rappelle **l'article L3121-5 du code du travail** :
« Une période d'astreinte s'entend comme une période pendant laquelle le salarié, sans être à la disposition permanente et immédiate de l'employeur ». L'agent doit pouvoir vaquer à ses occupations personnelles (Cour de cassation, affaire EDF).

- Un agent peut-il utiliser le véhicule d'astreinte lors de ses déplacements personnels ?
- Dans le cas contraire, la Direction accepte donc que l'agent revienne d'abord chez lui pour récupérer le véhicule et donc que le délai d'intervention augmente d'autant.
- Est-ce que l'Infrapôle rembourse toujours le parking pour les agents qui sont obligés de laisser leur véhicule personnel dans un parking payant.
- Comment fait un agent qui vient à la gare avec son véhicule, prend son train, revient avec le véhicule d'astreinte chez lui. Il doit se rendre quelque part, mais son véhicule est en gare.

24) La délégation FO demande que soit payé à M Francis DUCHAUSSOY, agent retraité depuis mai 2009, ses 32h00 de TC et ses 2 jours pour la médaille des 35 ans.

25) La délégation FO demande que l'établissement rembourse les frais de réparations des véhicules personnels aux agents qui empruntent l'accès de la brigade de Soissons. L'état de l'accès est lamentable !

26) La délégation FO demande la liste des panneaux syndicaux sur l'ensemble de l'Infrapôle. D'autre part, les panneaux syndicaux de l'Infrapôle ne sont pas positionnés de façon judicieuse. L'entrée de l'Infrapôle serait préférable.

27) En 2009 une entreprise a oublié une tirrefonneuse en voie qui a été percutée par un train voyageur. La délégation FO demande quelles ont été les suites données à cet incident grave ?

28) Le manque d'effectifs n'est plus à démontrer. La situation est plus que critique. La délégation FO constate que de ce fait, il est de plus en plus courant que des parcours soient laissés à l'abandon pendant des semaines complètes (ex : secteur SES Persan/Montsoult). La Direction compte de ce fait sur l'agent d'astreinte pour intervenir le cas échéant. L'agent étant occupé sur son parcours la journée et susceptible d'intervenir sur le parcours d'astreinte car pas d'agents présents. La délégation FO rappelle que, conformément à l'article 23 du RH077, un agent n'est d'astreinte qu'en dehors de ses heures de service et donc n'est pas dans l'obligation d'intervenir d'astreinte durant cette période. De plus, qu'en est-il si l'agent sort la nuit et qu'il n'y a plus personne sur les deux parcours ?

- 29) La délégation FO demande le remplacement du fax de la brigade de Crépy.
- 30) La délégation FO demande si des formations d'agents d'accompagnement sont prévues cette année et combien d'agents l'Infrapôle souhaite former ? Il y a des volontaires. Plus d'agents formés éviterait d'être agents d'accompagnement et d'astreinte en simultané.
- 31) La délégation FO demande si les agents SM et SE de Creil seront remplacés ?
- 32) La délégation FO demande si des agents de l'Infrapôle seront mutés cette année à BATELOG.
- 33) La délégation FO demande où en est le dossier d'AT de M Akan OKZIOUR de la brigade de Beauvais ainsi que de son indemnité compensatoire d'astreinte.
- 34) La délégation FO demande comment la direction compte assurer la production sur le secteur Voie de Goussainville/Orry au vu du nombre d'agents partis à BATELOG.
- 35) La délégation FO demande la liste des agents inscrit dans le processus d'accès à la qualification C, la date de début de formation, la date envisagée de fin de formation et de nomination des agents. Quels sont les agents qui sont en LA pour la qualification C sur l'Infrapôle ?

La délégation CGT FORCE OUVRIERE de l'Infrapôle.